

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/05/2021

Dossier complet le :

07/05/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0148

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'un supermarché LIDL chemin de Reydet- L'Isle-sur-la-Sorgue (84)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Provence

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Julien RAQUET - Responsable Programme Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 2 0 5 6 8

Forme juridique

521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a) - Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking de 136 places dans le cadre du projet de construction d'un magasin LIDL.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un bâtiment à usage de surface commerciale alimentaire à l'enseigne LIDL, d'une surface de plancher de 2 217 m<sup>2</sup> et avec une surface de vente de 1 275 m<sup>2</sup>, en remplacement du magasin existant sur la zone de projet.

Réalisation d'une aire de stationnement de 136 places.

Démolition du magasin LIDL existant sur la zone du projet, d'une partie de l'habitation présente au sud-est (80 m<sup>2</sup>) et déplacement du transformateur électrique.

Le projet prévoit des surfaces imperméabilisées moindres (4 812 m<sup>2</sup>) par rapport à la situation actuelle (6 038 m<sup>2</sup>). Cf. annexe 8

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de moderniser l'offre commerciale de LIDL sur la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction du bâti existant (LIDL, partie de l'habitation), déplacement du transformateur électrique, aménagement de la plateforme, construction de la structure, aménagement des espaces verts et de la voirie.

Le bassin de rétention et les réseaux de collectes seront aménagés préalablement au bâti et à l'imperméabilisation des sols.

Accès :

Le chantier sera accessible par la route du Thor, notamment depuis le croisement avec la RD31 à l'ouest, ou encore depuis le cours Emile Zola à l'est..

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'étude trafic réalisé par Transmobilités met en évidence que les trafics prévisionnels générés à terme ont été calculés et l'impact de ces derniers est faible. Les charges globales sont modérées et n'altèrent pas le bon fonctionnement des carrefours. (Annexe 10)

L'accès au magasin se fera via la route du Thor, en limite sud du projet.

La zone de projet n'ayant aucun ouvrage permettant de compenser les surfaces actuellement imperméables, et afin de ne pas augmenter les débits de ruissellement à l'aval par rapport à l'état naturel, il est prévu de mettre en place des aménagements permettant d'écarter les apports d'eau supplémentaires dus à l'imperméabilisation. (Annexe 8)

Afin de permettre une insertion du projet dans son environnement, des espaces verts seront aménagés en périphérie du site sur une surface de 1 043 m<sup>2</sup>. L'aménagement des espaces verts s'accompagnera de la plantation de 66 arbres de haute tige, le remplacement ou la conservation de 3 arbres existants et la suppression de 11 arbres existants. (Annexe 9)

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain (arpentée) :	6 416 m <sup>2</sup>
Emprise au sol de la construction :	2 510 m <sup>2</sup>
Surface du plancher :	2 217 m <sup>2</sup>
Surface de vente :	1 275 m <sup>2</sup>
Surface imperméabilisée :	4 812 m <sup>2</sup>
Surface des espaces verts :	1 043 m <sup>2</sup>
Nombres de places de stationnement :	136 places

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Chemin de Reydet  
84 800 - L'Isle-sur-la-Sorgue

Parcelles cadastrales CM n°139, 141,  
140, 266, 267, 268, et 316.

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 05°04'05"42 Lat. 43°91'98"87

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I "Les Sorgues" (930020308) à 40m au nord-est est la plus proche du site du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de biotope du "Grands rapaces du Lubéron" (FR3800167) est le plus proche du site du projet. Il se situe à environ 9.5km à l'est sur la commune de Gordes (84).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Isle-sur-la-Sorgue ne présente pas de façade littorale sur son territoire.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait pas partie du périmètre d'un Parc National, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.  Le Parc Naturel Régional du Lubéron est le plus proche de la zone du projet avec son périmètre à 16.5km au nord-est, sur la commune de Velleron (84).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue est concernée par le PPBE de la 2ème échéance approuvé par le préfet du Vaucluse le 17 octobre 2016.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument Historique le plus proche est "l'Hôpital-hospice Saint-Joseph", situé à environ 570 m (périmètre immédiat) à l'est de la zone du projet, dans le centre ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet ne recoupe aucune zone humide. La zone humide la plus proche est le cours d'eau "Les Sorgues" (84CEN0186) situé à 40 m au nord-est de la zone du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue a sur son territoire : - un Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRIF) approuvé le 3 décembre 2015. La zone de projet est située en dehors des zones d'aléa; - Un Plan de Prévention du Risque Inondation prescrit en juillet 2002. L'ensemble de la commune est soumise à un aléa sismique modéré (échelle 3 sur 5) Elle est également soumise au risque de retrait/gonflement des argiles (aléa moyen).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est une "ancienne usine à gaz" localisée route de Caumont à 640 m au sud-est de la zone du projet au nord-est. Le site BASIAS le plus proche est la " MOBIL-OIL Française / AVON COSMETICS " (PAC8400627), se trouve sur la parcelle n°289 de la section CM, en limite sud-ouest de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE). La ZRE la plus proche de la zone du projet, "Ouvèze vauclusienne" se situe à 14 km au nord-ouest.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet. Le captage le plus proche est la "Prise d'eau rivière Sorgues (secours)", localisé à 5.3 km à l'est, sur la commune de Fontaine-ide-Vaucluse.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est "L'ensemble formé par le centre-ville d'Isle-sur-la-Sorgue" (93184051), localisé à 270 m à l'est du projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZSC "La Sorgue et l'Auzon" (FR9301578) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 25 m à l'est du site du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le "Jardin du Bureau de Bienfaisance et terrains communaux, à Fontaine de Vaucluse" (93C84005) est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 7 km à l'est du projet, sur la commune de Fontaines-de-Vaucluse (84).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un ouvrage de rétention collectera les eaux de toiture et du parking avant rejet dans le réseau de gestion des eaux pluviales de la commune, situé au sud de la zone de projet, route du Thor. Le fond du bassin sera à une distance minimale de 1 mètre par rapport aux plus hautes eaux (PHE) du toit de la nappe. Dans l'impossibilité de respecter cette contrainte, le dispositif de rétention devra être étanche, voire lesté dans le cas où le fond du bassin est inférieur au toit de la nappe (PHE). (Annexe 8)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux extraits pour le parking souterrain pourront être réutilisés sur un autre projet du groupe LIDL ou acheminés vers une filière de traitement. La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition du LIDL existant et d'une partie de l'habitation présente sur la zone du projet). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant occupé en partie par une activité commerciale, en continuité de l'urbanisation existante, le sol y est majoritairement artificialisé. Le projet prévoit une désimperméabilisation, sans consommation supplémentaire d'espaces naturels, avec une augmentation des espaces verts.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZSC "La Sorgue et l'Auzon" (FR9301578) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 25 m à l'est du site du projet. Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension s'inscrit sur une parcelle urbanisée sur laquelle aucune sensibilité écologique n'est identifiée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est sur une parcelle majoritairement urbanisée, occupée par un supermarché LIDL et une habitation. Le projet prévoit des surfaces imperméabilisées (4 812 m <sup>2</sup> ) moins importantes qu'à l'heure actuelle (6 038 m <sup>2</sup> ).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis au risque de Transport de Matière Dangereuse (TMD) du fait de la présence de la RD901 au sud de la zone du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis à un aléa sismique modéré de niveau 3. Toutes les constructions nouvelles doivent donc répondre aux règles parasismiques. Le site est soumis à un aléa de retrait/gonflement des argiles modéré. Les prescriptions seront respectées pour la prise en compte de cet aléa.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera limité en volume et dans le temps (1 à 2 mois) par l'organisation du chantier. En phase d'exploitation, les trafics prévisionnels générés ont été quantifiés dans une étude trafic (Annexe 10) à 85 UVP/h le vendredi en heure de pointe, dans les deux sens confondus. Le projet est compatible avec la voirie actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, les trafics attendus ont été quantifiés dans une étude trafic (annexe 10) à 85 UVP/h le vendredi en heure de pointe, dans les deux sens confondus, ne conduisant pas à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants sur la RD901. Cette dernière, identifiée dans le PPBE 2 échéance, est génératrice de bruit sur le projet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>Une zone de tri des déchets sera implantée sur le site. L'enlèvement sera effectué régulièrement par un prestataire.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p> <p>Situé dans une zone pavillonnaire, le projet ne sera pas soumis à des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront engendrées l'éclairage du parking et des cheminements piétons.</p> <p>L'éclairage sera éteint la nuit hors des heures d'ouvertures du magasin (respect du Décret n°02012-118 du 31 janvier 2012).</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas de nature à émettre des rejets atmosphériques, si ce n'est durant le chantier avec l'envol de poussières ponctuel (lié au cheminement des engins de chantier).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides issus des activités commerciales du projet.</p> <p>Les eaux de toitures et de voiries seront envoyées vers le bassin de rétention d'une capacité de 388 m3, où elles seront traitées par décantation (dégrilleur et cloisons siphonides) avant rejet dans le réseau de gestion des eaux pluviales situé route du Thor.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du supermarché LIDL seront collectées en séparatif et évacuées dans le réseau gravitaire. Ces eaux seront traitées dans la STEP de la commune ayant une capacité de 40 000 EH.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 570 m à l'est ("l'Hôpital-hospice Saint-Joseph"). Le site inscrit le plus proche est "L'ensemble formé par le centre-ville d'Isle-sur-la-Sorgue" à 5.3 km à l'est du projet. Le "Jardin du Bureau de Bienfaisance et terrains communaux, à Fontaine de Vaucluse" est le site classé le plus proche à environ 7 km à l'est du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est dans une zone à vocation principale d'habitat avec actuellement un supermarché LIDL et une habitation sur son emprise. L'usage du sol sur le site ne va pas changer.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale, sur L'Isle-sur-la-Sorgue et les communes limitrophes, montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est susceptible de présenter des effets cumulés avec le projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de limiter les incidences du ruissellement des eaux pluviales de l'opération, un bassin de rétention d'un volume utile de 388m<sup>3</sup> sera aménagé sous le parking. Ce dernier permettra le traitement qualitatif des eaux de ruissellement par décantation (présence d'un dégrilleur et de cloisons siphonées).

De plus, la réalisation de ce nouveau supermarché LIDL, son parking et ses espaces verts, va créer des surfaces imperméabilisées (5 134m<sup>2</sup>) inférieures à l'état actuel (6 114m<sup>2</sup>) et donc réduire les volumes et les débits d'eau de ruissellement sur son emprise (Annexe 8).

Le projet d'une surface aménagée de 4 652 m<sup>2</sup> (bâtiment, stationnement, trottoirs, etc) prévoit également la création d'espaces verts, pour une surface de 1 043 m<sup>2</sup> (Annexe 9).

Afin de favoriser l'accès au magasin au plus grand nombre, le stationnement pour des personnes handicapées, des places familles et des places dédiées aux véhicules électriques (permettant leur recharge) seront mises en place.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Ce projet est prévu dans le cadre d'un remplacement du magasin LIDL existant. L'accès se fera depuis la route du Thor au sud.
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement urbanisée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage.
- Les espaces verts seront traités avec soin : plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces sans caractère allergène, toxique ou invasif susceptible de coloniser les milieux naturels environnants (Annexe 9).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Compléments au cas par cas
Annexe 8 : Notice hydraulique
Annexe 9 : Plan espace verts et essences associées
Annexe 10 : Étude trafic Transmobilités
Annexe 11 : Constructions à démolir

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ROUSSET

le, 07/05/2021

Signature

**B. MARECCHIA**  
*Responsable Immobilier*  
**LIDL PROVENCE**  
394, chemin de Favan - 13790 ROUSSET  
Tél. : 04 42 51 71 79

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus